

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014**

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf Monsieur David GUILLEZ, procuration donnée à Madame Murielle HENIQUE.

Secrétaire : Madame Barbara LENGLET.

---

**Imposition communale :**

Vu l'état 1259 établi par la Direction des Services Fiscaux,  
Vu l'avis de la Commission Budget qui propose de ne pas augmenter les taux,  
Le Conseil Municipal fixe le taux des taxes directes comme suit :  
Taxe d'habitation : 10.06 %  
Taxe Foncière bâti : 4.37 %  
Taxe foncière non bâti : 10.52 %  
Taxe foncière des entreprises : 10.05 %  
Produit fiscal attendu : 44 919 €

**Vote des subventions :**

Madame le Maire propose de porter au compte 6574 le montant de 1 800 € qui correspond à :

- 400 € pour l'Association de chasse
- 400 € pour le Comité des Fêtes
- 300 € pour la Coopérative Scolaire de Cottenchy
- 400 € pour les baïonnettes de Cottenchy
- 150 € pour l'Aide Alimentaire du Canton de Boves
- 150 € pour les Restaurants du Coeur

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition. Ces sommes seront inscrites au budget primitif.

**Budget Primitif :**

Le Budget Primitif 2014 est arrêté aux chiffres suivants :

**Budget Communal :**

Section de fonctionnement

Dépenses : 382 155,00 €

Recettes : 382 155,00 €

Section d'investissement

Dépenses : 85 622,00 €

Recettes : 85 622,00 €

**Budget Assainissement :****Section d'exploitation**

Dépenses : 64 175,00 €

Recettes : 64 175,00 €

**Section d'investissement**

Dépenses : 108 983,00 €

Recette : 108 983,00 €

**Délibérations :****• Demande de subvention parlementaire**

Madame le Maire propose à l'assemblée de constituer un dossier « rénovation école » et de solliciter une aide financière dans le cadre de subvention au titre de la réserve Parlementaire, après obtention des éléments nécessaires.

Le projet a été évalué et inscrit au budget primitif 2014 pour un montant de 30 000 €.

Madame le Maire demande donc un accord de principe au Conseil Municipal pour solliciter la subvention parlementaire pour ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour constituer le dossier de demande de subvention parlementaire pour les travaux de rénovation de l'école.

**Informations diverses :****• Représentants du Conseil Municipal aux commissions de la Communauté de Communes du Val de Noye**

- Affaires budgétaires : Monsieur Patrice HERMANT
- Economie – Tourisme : Monsieur André HERLIN
- Voirie – Espace : Monsieur Christian FIRMIN
- Environnement : Madame Marie-Christine MAILLART
- Action Sociale : Madame Barbara LENGLET
- Sports – Culture : Monsieur Bernard VERGRIETE
- Scolaire : Madame Marie-Christine MAILLART
- Logement – Cadre de vie : Monsieur Hervé NOWAK

**• Comité de suivi du PLUi**

- Membre titulaire : Madame Marie-Christine MAILLART
- Membre suppléant : Monsieur Hervé NOWAK

- **Commission des impôts**

Suite à la demande de Monsieur de Directeur des Services Fiscaux, le Conseil Municipal établit la liste des délégués en vue de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs.

- **Droit de préemption**

Madame le Maire fait part aux membres de l'assemblée qu'elle n'a pas exercé de droit de préemption pour les parcelles D 135 et une partie de la D 116 situées 31 rue d'en haut.

- **Cérémonie du 8 mai**

Le Conseil Municipal met au point le déroulement. La cérémonie sera suivie de l'inauguration du défibrillateur offert par Monsieur Régis CAUDRON de GRDF, puis d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

- **Présentation du PLUi**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la chargée de mission « PLUi » de la Communauté de Communes du Val de Noye, Madame Anne-Charlotte BLANCHARD viendra présenter en Mairie la démarche PLUi le Mardi 20 mai à 20h30.

- **Fête locale**

Monsieur VERGRIETE informe les membres du Conseil Municipal que suite à la rencontre avec Monsieur BEAUGRAND, président du Centre Musical du Val de Noye, le groupe HUB sera disponible pour une prestation le dimanche 8 juin 2014 pour un montant de 230 €. Une demande de contrat sera à effectuer. Pour le lundi 9 juin, peut-être une prestation de « Country ».

- **Bureau de vote**

Le Conseil Municipal établit le bureau de vote en vue des élections Européennes du 25 mai 2014.

- **Courir au CHU**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le TRAIL organisé par l'association « Courir au CHU » aura lieu le dimanche 11 mai 2014.

Le Maire, M.C MAILLART